

**COMMUNE DE PRUNIERES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance n°5 du 18 septembre 2025**  
**Délibération n°2 de la séance (2025-035)**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni dans la salle des cérémonies, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

**Étaient présents :** Pierre DOUSSOT, Jacque BILLON-TYRARD, Robert FRAYSSINES, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Michel De RANCOURT, Jean-Luc VERRIER.

**Était absent ou représenté :** Annie SOLDADO a donné pouvoir à Evelyne PALMAS

**Secrétaire de séance :** Pierre DOUSSOT

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 9 septembre 2025

**Objet : Subvention aux associations**

Monsieur le Maire informe avoir reçu une demande de subvention exceptionnelle de l'association Comité des fêtes de Prunières suite à l'organisation du concert Québec Bayou Express le 9 juillet 2025. L'évènement s'est soldé par un déficit de 1 354,00 € que l'association demande au Conseil de combler par versement d'une subvention complémentaire.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**  
**9 voix Pour            0 abstention            0 voix Contre**

- 1- Rejette la demande de versement d'une subvention exceptionnelle de 1 354,00 € pour combler le déficit de l'action ;
- 2- Approuve le versement d'une subvention de 300,00 € en soutien à la réalisation de l'évènement ;
- 3- Autorise le Maire à réaliser les versements susvisés ;
- 4- Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 à l'article 65748.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

Prunières, le 25 septembre 2025

Le Secrétaire de séance

Pierre DOUSSOT



Le Maire  
Jean-Luc VERRIER

